FCM FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES

2018

LES GAGNANTS
Prix des collectivités durables

Ville de Port Coquitlam (C.-B.)

Population : 58 612 habitants
Durée du projet : 2016–2018

SITES CONTAMINÉS : PARC D'ÉTANGS D'ÉPURATION BLAKEBURN

Le présent guide est conçu pour expliquer aux décideurs et aux responsables municipaux les techniques d'élaboration de projets de développement durable exceptionnels et pour favoriser l'adoption de pratiques exemplaires dans leur collectivité. Veuillez consulter le guide pour découvrir des stratégies gagnantes, puis répondez aux questions pour démarrer votre projet de développement durable.

APERÇU DU PROJET

- **Les citoyens souhaitaient aménager un parc sur un site contaminé. La décontamination a commencé dès que la municipalité a obtenu une subvention fédérale.**
- **La Ville de Port Coquitlam a transformé deux anciens étangs d'épuration par décantation en parc naturalisé. La nouvelle facette naturelle du parc offre une valeur pour l'éducation relative à l'environnement, des avantages écosystémiques et des possibilités récréatives pour les citoyens.**
- **La planification du projet a compris de nombreuses séances de consultation de la collectivité, ce qui a permis d'orienter la décision de transformer le site en parc.**
- **La municipalité a compté sur des indicateurs clés de rendement pour surveiller l'impact environnemental et évaluer la possibilité de reproduire la même approche ailleurs.**

De quelles façons ce projet est-il bénéfique pour l'environnement?

- La revitalisation de sites contaminés peut contribuer à **atténuer les risques pour la santé et l'environnement**.
- Le **paysage naturalisé** comprend une diversité de plantes pour améliorer les habitats fauniques et favoriser la croissance d'espèces indigènes.
- Des zones tampons de végétation protègent les **aires fragiles de l'écosystème** contre le passage fréquent du public.

De quelles façons ce projet est-il bénéfique pour l'économie locale?

- L'aménagement du parc a augmenté la **valeur des propriétés avoisinantes**.
- Le projet a suscité un regain d'intérêt pour **l'aménagement du territoire et l'activité économique des petites entreprises locales**.

De quelles façons ce projet est-il bénéfique pour la collectivité?

- Le nouveau parc favorise les activités récréatives, l'accès à la nature, **le bien-être physique et mental** de même que la fierté communautaire.
- Les sentiers du parc sont **universellement accessibles**, ce qui encourage leur utilisation par tous les citoyens.
- Des panneaux d'interprétation et des plateformes d'observation installés dans le parc contribuent à l'**éducation relative à l'environnement**. L'école primaire avoisinante envisage d'utiliser le parc comme salle de classe extérieure pour l'étude de l'environnement.

Quelles sont certaines des réussites de ce projet?

- **Le soutien de la collectivité** joue un rôle essentiel dans la réussite de ce type de projet. L'équipe y est parvenue en :
  - mobilisant la collectivité dès les premières étapes du projet;
  - cherchant à obtenir l'avis du public tout au long du projet;
  - élaborant du matériel de consultation publique détaillé;
  - rédigeant le mandat des experts-conseils selon les résultats du processus de mobilisation.
- Au lieu des approches coûteuses de remise en état hors site qui étaient initialement proposées, la municipalité a eu recours à **des stratégies sur place** comme **la phytoremédiation et des techniques de recouvrement des sols**. Ces mesures ont permis à la fois de **réduire les coûts initiaux**, d'utiliser des matériaux naturels et de réaliser une **remise en état écologique**.
- La municipalité continuera d'apprendre de ce projet au cours des prochaines années grâce à un suivi continu de l'efficacité des techniques de remise en état employées, ce qui pourrait les amener à **ajuster leur approche** au fil du temps.

Souhaitez-vous revitaliser un site contaminé dans votre collectivité? Pour commencer, répondez aux questions suivantes :

Pensez à un site dans votre collectivité qui pourrait gagner à être réaménagé ou réutilisé. Où se trouve le site (p. ex., au cœur du centre-ville, dans le secteur riverain)?

Le site est-il utilisé actuellement? Si oui, de quelle façon? Qui est le propriétaire du site?

Quel est l'historique d'utilisation du site? Une remise en état est-elle nécessaire?

Qu'y a-t-il aux alentours du site (p. ex., propriétés résidentielles, commerciales, industrielles)? Quels types d'aménagement pourraient convenir à ce site?

La municipalité a-t-elle une vision pour le réaménagement ou la réutilisation de ce site?

Quels intervenants devraient être mobilisés pour élaborer une vision du site ou pour concrétiser une vision existante? À quoi le processus de mobilisation des intervenants devrait-il ressembler?

Des solutions novatrices à des problèmes communs peuvent générer une multitude d'avantages pour votre collectivité. De quelles sources de soutien avez-vous besoin pour apporter des solutions non conventionnelles à un enjeu particulier dans votre municipalité (p. ex., une volonté de mettre à l'essai de nouvelles idées, un soutien du public, un soutien à différents échelons de l'organisation, des connaissances au sujet de projets semblables)?

Votre municipalité a-t-elle déjà élaboré des indicateurs de rendement pour un projet? Si c'est le cas, quels étaient les avantages et les défis liés à l'utilisation de ces indicateurs? Sinon, qu'est-ce qui, selon vous, empêche l'utilisation de tels indicateurs?

Apprenez-en davantage sur le parc d'étangs d'épuration Blakeburn au **fcm.ca/pcdsitescontamines**

Souhaitez-vous apprendre des spécialistes en sites contaminés d'autres municipalités? Inscrivez-vous à notre programme de Leadership en réhabilitation de sites contaminés (LRSC), ou consultez notre éventail de guides et de conseils au **fcm.ca/LRSC**.

FCM FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES